



OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



DISCRETS REPTILES

JEAN-PAUL JACOB

Aves (G.T. Raîenne) & Observatoire
Faune-Flore-Habitats
de la Région wallonne

Début juillet, le silence des oiseaux semble assoupir la lande à bruyère dans une torpeur estivale. Les stridulations des criquets et sauterelles prennent le relais des derniers Pipits des arbres. Les cicindèles et les guêpes solitaires s'affairent. Une silhouette furtive se réfugie dans une touffe de bruyère. Lenteur et patience pour découvrir un splendide mâle de Lézard des souches aux flancs lavés de vert-émeraude.

Les reptiles font partie de notre imaginaire profond. Pourtant peu les connaissent vraiment et nos rencontres avec eux sont bien souvent fugitives : une silhouette qui s'évanouit à peine entrevue, un « frou-frou » dans les herbes. Avec plus de chance ou de patience, mais aussi en cherchant mieux, il est





Le Lézard des murailles, Podarcis muralis, ici en train de se chauffer au soleil sur un vieux mur, l'un de ses biotopes favoris.

de Cistude sont connus). C'est peu à l'échelle continentale (123 espèces réparties en 12 tortues, 41 serpents et 70 lézards) mais tout à fait normal eu égard au climat de nos régions. Les reptiles sont en effet des vertébrés exigeants en chaleur mais, au contraire de ce que l'on pense souvent, les chaleurs estivales jouent un rôle plus important que le froid hivernal car seules des températures élevées ou un ensoleillement assez intense peuvent permettre le développement embryonnaire. Malencontreusement dits « à sang froid » (terme inexact car leur température interne varie en fonction de celle de l'extérieur), ces espèces « poïkilothermes » se raréfient donc au fur et à mesure que l'on gagne des contrées plus nordiques, froides et humides. Il n'y a ainsi que le seul Lézard vivipare en Irlande et cinq espèces dans le sud de la Scandinavie.

Sur le plan faunistique, nous comptons deux espèces de type nordique-asiatique répandues (Lézard vivipare et Vipère péliade), quatre espèces médio-européennes (Orvet, Lézard des souches, Coronelle et Couleuvre à collier) et une espèce plus méridionale (para-méditerranéenne) qui atteint d'ailleurs sa limite nord en Wallonie (Lézard des murailles).

CYCLES ANNUELS

Nos reptiles sont *grosso modo* actifs pendant six mois, d'avril à septembre. Ils sont engourdis le reste de l'année. En automne et au début du printemps leur activité dépend en fait de la douceur du moment. Près de leurs gîtes d'hiver, ils cherchent alors à se chauffer au soleil dans des endroits qui emmagasinent facilement la chaleur (pierres, murs, souches, tas de bois, etc.), ce qui les rend aussi assez visibles. L'hivernage a lieu dans des

toutefois possible de les observer de près tout à loisir. Ceci demande, après les avoir repérées à quelques mètres devant soi, une approche lente, sans mouvement brusque. La marche à grands pas provoque, par exemple, des vibrations du sol qui les alertent très vite. Toutes les espèces peuvent être reconnues à la vue, sans capture.

Certaines se voient plus facilement que d'autres, les lézards davantage que les serpents. De tous, les Lézards des murailles sont certainement les plus visibles.

La Wallonie compte quatre espèces de lézards, trois de serpents mais aucune tortue indigène (seuls des subfossiles

© J.-P. Jacob



Le site le plus important qui héberge encore le rare Lézard des souches est le camp militaire de Lagland dans le sud du pays. Dans ce domaine, on rencontre encore de vastes zones de landes à callune, très prisées par ce reptile mais qui abritent aussi son cousin le Lézard vivipare et la Couleuvre coronelle.



Le Lézard des murailles affectionne particulièrement ce type de vieux murs ensoleillés. On le trouve également sur les rochers et éboulis, sur les parois des carrières.

abris divers, souvent sous des pierres, des bois mais aussi dans des galeries de micromammifères. Les sites souterrains garantissent une bonne isolation vis-à-vis du froid (gel exceptionnel sous 30 cm) et plusieurs individus appartenant parfois à des espèces différentes, peuvent hiverner ensemble.

Au printemps, les mâles s'activent en général quelques semaines avant les femelles. Chez certaines espèces, les jeunes sont aussi parmi les premiers actifs (lézards). Les mois d'avril et mai sont l'époque des parades, puis des accouplements et des pontes, ceux d'août et septembre celles des naissances. Les petits lézards apparaissent ainsi en nombre à partir de la première décade d'août, plus rarement dès les

derniers jours de juillet (années chaudes). Les jeunes serpents et orvets sont plus tardifs (mi-août à début octobre).

Nos espèces ne se reproduisent qu'une fois l'an, voire seulement un an sur deux dans le cas d'espèces ovovivipares chez lesquelles les femelles se refont une santé l'année suivant une reproduction très coûteuse sur le plan énergétique. Quatre de nos espèces présentent ce mode reproducteur bien adapté aux régions à climat frais (développement des jeunes dans les œufs à l'intérieur du corps de la femelle et éclosion peu après la ponte) : la Vipère, la Coronelle, l'Orvet et le Lézard vivipare. Les trois autres espèces sont ovipares (pontes déposées

dans un substrat « chaud »). Le nombre d'œufs par ponte est assez réduit (Lézard vivipare 3-8, Lézard des souches 6-12, Orvet 5-12, Couleuvre à collier 10-40, Vipère 5-12) mais augmente avec l'âge de la femelle. Selon les espèces, la reproduction survient après 2-3 ans chez les mâles et 3-4 ans chez les femelles. La « productivité » globale de nos espèces est donc assez modeste.

DOMAINES VITAUX

L'espace vital des reptiles adultes est souvent assez exigu. Chez les lézards, il va de moins d'un are (parfois quelques m²) à 10-20 ares. Les serpents circulent davantage, notamment entre leurs lieux d'hivernage et de reproduction. Chez les vipères par exemple, cette distance peut dépasser 1,5 km, ce qui constitue un incontestable facteur de vulnérabilité dans notre environnement. Les mâles se déplacent davantage pendant la

période des accouplements et les femelles au moment de la ponte. Le territoire d'un individu doit être suffisamment grand pour lui fournir toutes les ressources nécessaires à sa survie pendant toute l'année :

- ◆ des ressources alimentaires en quantité suffisante (invertébrés, petits vertébrés) ;
- ◆ des abris utilisés en cas de danger pendant le jour, mais aussi des refuges pour la nuit, les périodes de mauvais temps et l'hivernage ;
- ◆ des conditions propices à sa thermorégulation, à savoir des éléments bien ensoleillés où il peut « prendre le soleil » et des éléments végétaux où il peut s'abriter du soleil trop intense ;
- ◆ des sites de ponte adéquats (matériaux meubles, abris sous pierre, etc.).

Les habitats optimaux se composent souvent de structures hétérogènes, formant des mosaïques d'endroits ensoleillés et ombragés, de végétations denses et clairsemées. Les reptiles s'y cantonnent alors qu'ils se déplacent davantage dans des sites moins favo-

rables. Les jeunes se montrent les plus mobiles.

DES ESPÈCES EN DÉCLIN

À des degrés divers, toutes nos espèces régressent. La cause majeure est la perte, l'altération et la fragmentation des habitats. Cette évolution s'est certainement amorcée dès la fameuse Loi du 25 mars 1847 qui obligeait au défrichement des terres vaines et à leur boisement. L'enrésinement et les drainages, le recul des pâturages extensifs, des landes, marais et tourbières qui s'ensuivit ont inévitablement réduit les habitats semi-naturels favorables à toutes nos espèces. Les pertes d'habitats se sont encore accélérées après 1945 sous l'effet des transformations agricoles, de l'urbanisation et de l'industrialisation de nombreux endroits. L'utilisation monofonctionnelle intensive de l'essentiel du territoire laisse peu de place aux espèces quelque peu exigeantes. Les problèmes de survie des populations sont accrus par la rupture du maillage écologique, aggravée par la manie des tontes rases de la

plupart des bords de route et de voiries secondaires : les connexions entre sites ont donc souvent disparu, ce qui rend problématique la survie de très petites populations isolées mais aussi les déplacements lorsque les zones de reproduction et d'hivernage diffèrent.

La situation des reptiles est critique dans les plaines et collines de Moyenne Belgique : les serpents en ont peut-être disparu (certaines données récentes seraient dues à des introductions), l'Orvet et le Lézard vivipare sont devenus localisés et rares. La situation est à peine meilleure dans des parties du Condroz, du Pays de Herve et de Thudinie, mais sans doute aussi d'Ardenne et même de Lorraine lorsque les campagnes atteignent un stade d'extrême banalisation. L'aire de répar-

La queue détachable des lézards, ici un vivipare, leur permet bien souvent de se dégager de situations critiques, en cas de prédation notamment.



© H. de Wavrin

tion de plusieurs espèces s'est donc contractée (Vipère par exemple) et celle des autres s'effiloche. La situation est même critique pour le Lézard des souches. Son cas est d'ailleurs exemplaire car, au travers de la sauvegarde de ce remarquable reptile, se joue l'avenir des communautés végétales et animales (invertébrés surtout) des milieux sableux secs du sud-Luxembourg où la détérioration du patrimoine vivant est particulièrement sensible.

À ces menaces majeures s'ajoutent d'autres causes, aggravantes. Parmi elles, les prélèvements et destructions aveugles ne sont pas négligeables, surtout pour les reptiles. Les serpents, et l'orvet par extension involontaire, héritent d'un lourd passé, alors qu'ils sont inoffensifs (couleuvres, orvet) ou ne représentent qu'un risque infime : la morsure de la rare et timide vipère n'a tué personne depuis des lustres en Belgique. Des lézards, surtout des Lézards des souches, sont toujours convoités par des terrariophiles.

Inverser la tendance ou même ralentir le déclin des reptiles n'est donc pas

une sinécure. Le travail d'information et de sensibilisation est énorme, à commencer par celui d'extirper de vieux préjugés. Celui d'une gestion réaliste et adaptée du domaine public et privé, y compris des lieux protégés, n'est pas moindre. Reste évidemment à le vouloir vraiment.

STATUT LÉGAL

Tous nos reptiles sont intégralement protégés par l'Arrêté de l'Exécutif régional du 30 mars 1983. Personne n'est donc en droit de les « chasser, tuer, capturer, détenir en captivité ou perturber intentionnellement » voire de les transporter et en faire commerce. La protection s'étend aux pontes, habitats et refuges, ce qui est particulièrement important sur le principe car les destructions de milieux sont une cause majeure de la régression des espèces.

Plusieurs reptiles vulnérables aux modifications d'habitats et reconnus comme menacés font en outre l'objet

de mesures à prendre au titre de la Directive européenne sur la Faune, la Flore et les Habitats (Directive 92/43/CEE) : ce sont la Coronelle, les Lézards des souches et des murailles. Toutes nos espèces sont par ailleurs retenues dans la Convention de Berne relative à la conservation du milieu naturel, mais, à nouveau, spécialement ces trois espèces (annexe II de la Convention). Le Lézard des souches fait en plus l'objet d'une Recommandation du Conseil de l'Europe relative à la conservation de certaines espèces de reptiles menacées en Europe (n°26, 1991), dans laquelle il est recommandé à la Belgique « d'assurer, par les moyens

La Couleuvre coronelle, comme la plupart des autres reptiles, affectionne les endroits ensoleillés nécessaire à l'obtention d'une température corporelle adéquate pour son activité.



DU CÔTÉ DU WALLON...

Orvet : la variété des appellations va du « d'zi » d'Ardenne orientale aux vocables qui le disent « serpent de verre, borgne ver, orb-ver (ver aveugle – en Gaume), coué ver ou pintelé ver » (Ardenne luxembourgeoise) mais aussi « anguille de bois », « colôwe di hâye » et « coulevrot » ou « coulevreau ». Orvets et couleuvres ont donc été plus d'une fois confondus, en particulier dans les dénominations namuroises. Ces confusions persistent manifestement.

Lézards : les espèces ne sont pas distinguées dans un wallon qui déclinait surtout les « quatre-pièces » ou « quatre-pattes » à côté des variations de « lézard, lijârde ou lazâde ». En Ardenne, les lézards étaient aussi des « tête vache », héritage de la vieille croyance qui voulait voir les lézards têter les vaches au pré.

Couleuvre : le terme couleuvre est connu de partout (« coloûve, colûve, coulieuve, colouwe, ... »), mais sans distinction d'espèces. Localement, les couleuvres étaient aussi réputées têter les vaches... comme les lézards et les engoulevents.

Vipère : « vipère » avec quelques variations phonétiques, mais aussi « aspic » ce qui engendre la confusion avec la Vipère aspic (*Vipera aspis*) dont l'aire de répartition est plus méridionale et s'arrête en Lorraine française, sans atteindre la Belgique.

Serpent : le terme est répandu sous ses variantes « sierpint, sèrpint, tchèrpint, ... » et participe à une foule de comparaisons et périphrases peu amènes.

Pour en savoir plus :

M.-G. BOUTIER (1994) : Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 8 : La terre, les plantes et les animaux (3e partie). Université de Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 445 pages.



© J.-P. Jacob



© M. Paquay

AU-DESSUS : Le milieu de vie, la petite taille et la discrétion de l'Orvet fragile ne facilitent pas son observation.

EN-DESSOUS : Le Lézard des murailles, le plus souvent observé.

les plus appropriés, la protection et la gestion de l'habitat de *Lacerta agilis* dans la zone militaire d'Arlon, de restaurer les habitats transfrontaliers de l'espèce et d'assurer la protection des quelques populations subsistant dans le pays, notamment celles qui vivent dans les carrières ». De ce côté, on n'est nulle part.

Rappelons aussi que les introductions d'espèces exotiques (cela fut tenté avec le Lézard vert) sont proscrites par l'Arrêté de l'Exécutif wallon du 29

novembre 1990. Ces velléités n'ont d'ailleurs pas de sens car notre climat et nos sites ne conviendraient pas, de toute évidence.

Quelques références pour en savoir plus

BAUWENS D. & CLAUS K. [1996]. *Verspreiding van amfibieën en reptilien in Vlaanderen*. De Wielewaal, Turnhout. 192 p.

CASTANET J. & GUYETANT R. [1989]. *Atlas de répartition des amphibiens et Reptiles de France*. Société Herpétologique de France, Paris. 191 pages.

GASC J.P. [1997]. *Atlas of Amphibians and Reptiles in Europe*. Societas Europaea Herpétologica & Museum d'Histoire Naturelle, éd. principal Paris. 494 pages.

GENIEZ P. & GRILLET P. [1989]. *Les couleuvres et les vipères*. Série « Comment vivent-ils ? », volume 22. Atlas visuels Payot, Lausanne.

PARENT G. H. [1984]. Atlas des batraciens et reptiles de Belgique. *Cahiers d'Ethologie appliquée* 4 (3), 198 pages.

PARENT G. H. [1997]. Contribution à la connaissance du peuplement herpétologique de la Belgique – Note 10. Chronique de la régression des Batraciens et des Reptiles en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg au cours du XX^{ème} siècle. *Les Naturalistes Belges* 78, 257-304.

PERCSY C., JACOB J.-P., PERCSY N., DE WAVRIN H., REMACLE A. [1997]. *Projet d'atlas herpéthologique pour la Wallonie et Bruxelles*. Aves-Rainne, 36 pages.

LE PROJET DE NOUVEL ATLAS HERPÉTOLOGIQUE POUR LA WALLONIE ET BRUXELLES



Le « projet de nouvel atlas » a été présenté dans le numéro 36 de Forêt Wallonne en mai-juin 1998 (pages 28-29). Depuis lors, le nombre de collaborateurs (et collaboratrices) n'a cessé d'augmenter : actuellement, plus de 400 personnes ont fait part de plus de 15.000 observations au total. Nous sommes cependant encore loin du compte puisque nous n'avons pas d'information récente pour un tiers de la surface de la Wallonie et de Bruxelles. Votre participation sera donc précieuse, même si vous n'êtes pas spécialiste.

Rappelons ici que la majorité des 22 espèces indigènes voient leur situation se dégrader, en particulier les espèces exigeantes en matière d'habitat comme la toute petite Rainette verte (seule espèce qui grimpe dans la végétation et les arbustes) qui est peut-être sur le point de s'éteindre dans nos régions. Il est donc urgent de connaître leur répartition actuelle, d'identifier la plus grande proportion possible des sites encore occupés afin de pouvoir prendre, lorsque nécessaire, des mesures concrètes de protection.

Ce projet s'intègre donc bien dans le contexte des programmes wallon et bruxellois de suivi de l'État de l'Environnement et d'Inventaire de la Biodiversité. De ce fait, le projet a reçu l'appui des autorités régionales respectives et une collaboration étroite a pu être établie, en particulier avec la Division Nature et Forêts et l'Observatoire Faune-Flore-Habitats de la Région wallonne.

Comment collaborer ?

Nous recherchons des données pour toutes les espèces, y compris les plus communes ! Pour la Grenouille rousse et le Crapaud commun, il est préférable de ne signaler que des sites de reproduction. Pour les autres espèces, de simples observations peuvent suffire. Les informations à fournir sont si possible les suivantes : espèce, localité (avant fusion), lieu-dit, type de milieu (marais, étang, coupe, ancienne carrière, etc.), date ou époque (peut être une année ou une fourchette d'années), nombre d'exem-

CARTES PROVISOIRES

L'enquête « atlas » est en train d'établir les cartes de répartition des différentes espèces. Il est donc prématuré de proposer des cartes détaillées, compte tenu de leur caractère encore incomplet. À l'échelle de régions géographiques, les cartes schématiques des pages suivantes illustrent la présence (couleur) ou l'absence probable (blanc) de chaque espèce. Des teintes plus ou moins soutenues indiquent l'abondance de l'espèce et l'importance de sa répartition :

	espèce répandue, commune dans la région = probablement plus de 50 % des carrés atlas de la région occupés.
	espèce assez répandue, assez commune, mais d'aire discontinue quand même, classe intermédiaire = de 10 à 50 % des carrés atlas régionaux occupés.
	espèce rare, locale = moins de 10 % des carrés régionaux occupés.
	absence.

plaires noté ou abondance, reproduction ou simple observation.

Des indications de tendance sont également utiles (par exemple, une raréfaction locale de l'Orvet ou de la Grenouille verte).

Il est possible de participer de plusieurs manières :

- ◆ Communiquer des observations faites depuis 1985. Des formulaires ad hoc peuvent être obtenus sur simple demande au Secrétariat de l'Atlas.
- ◆ Être attentif ou prospecter en particulier votre région en 1999-2000... et bien entendu communiquer vos observations.
- ◆ Si vous êtes particulièrement intéressé, il est possible de prendre en charge l'inventaire de l'herpétofaune d'un ou plusieurs carrés de 4 x 4 km constituant la maille de base de l'atlas (subdivisions de la planche I.G.N. au 1/50.000^e en 5 lignes x 8 colonnes).

Pour ce type de collaboration, il est nécessaire de prendre contact avec le Secrétariat de l'Atlas (voir adresse ci-après).

- ◆ Parler de l'enquête autour de vous et recueillir ainsi des données nouvelles, par exemple auprès de professionnels de la forêt, ou signaler les coordonnées de personnes à contacter.

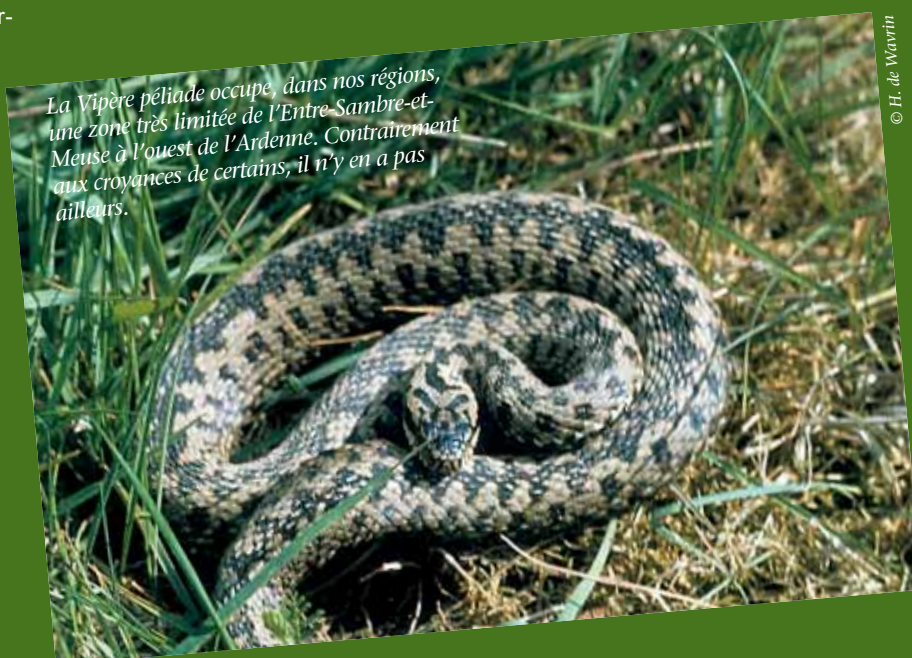
Renseignements et collaborations

Secrétariat de l'Atlas, c/o Raîne,
Maison Liégeoise de l'Environnement,
36 rue de la Régence, 4000 Liège,
tél. 04/2222025, fax 04/2221989,
E-mail aves-coa@infonie.be.

Adresses privées des coordinateurs :

- Jean-Paul Jacob, 7 rue Janquart,
5081 Meux, tél. 081/569169,
E-mail jp-jacob@infonie.be ;
- Christiane Percsy, 12 Chemin du Bon air,
1380 Ohain, tél. 02/6541844.

La Vipère péliade occupe, dans nos régions, une zone très limitée de l'Entre-Sambre-et-Meuse à l'ouest de l'Ardenne. Contrairement aux croyances de certains, il n'y en a pas ailleurs.



© H. de Wavrin

L'ORVET FRAGILE, ANGUIS FRAGILIS

Identification

Ce lézard assez lent et raide ressemble à un petit serpent d'aspect lisse. Beaucoup les confondent d'ailleurs alors que l'Orvet fragile (sobriquet dû à sa queue cassante, qu'il perd souvent) n'a pas de tête plus large que le corps, de dessins irréguliers ou en zig-zag sur le dos, ni de grandes écailles sur le dessus de la tête et sur le ventre. Les adultes ne dépassent pas 30-50 cm de long.

D'une couleur variant du gris au brun, l'Orvet peut avoir des bandes sombres régulières sur les flancs et le dos chez les femelles, tandis que certains mâles exhibent des taches bleu vif irrégulièrement parsemées sur les flancs. Les différences entre sexes sont minimales sinon. Les jeunes de l'année sont de petites bêtes filiformes très typiques, argentées à cuivrées avec une bande sombre dorsale, les flancs et le dessous noirâtre.

Milieux

L'Orvet est un hôte discret, difficile à rencontrer dans les sous-bois clairs, sur les lisières, dans les clairières, les prés, les talus, les friches, les haies ou encore dans les jardins naturels... soit dans la plupart des milieux assez ouverts et d'usage non intensif. Ce lézard a besoin d'une végétation herbacée développée, d'une certaine humidité du sol et de lieux ensoleillés qu'il recherche lorsque ses exigences thermiques le lui imposent (début du printemps ou automne, ou après des périodes fraîches). Souvent caché sous l'abri de pierres, de bois, de plaques diverses, il s'active plutôt en seconde partie de journée et par temps humide. Sa nourriture se compose pour l'essentiel d'insectes, de limaces, de vers et de cloportes.

Distribution

L'Orvet est répandu dans la plus grande partie de l'Europe, excepté le sud de la péninsule Ibérique, l'Irlande et le nord de la Scandinavie. En Wallonie, il était le reptile le plus répandu, mais sa



© M. Paquay



© H. de Wavrin

Souvent confondu avec les serpents, dont il se distingue par la tête de même largeur que le corps, sans écailles ni dessins irréguliers, l'Orvet fragile fréquente de préférence les milieux herbacés. La femelle se distingue ici par la ligne noire qui court le long de son dos tandis que la tête cuivrée de ce lézard est une caractéristique du mâle.



distribution devient discontinue au nord du sillon Sambre-et-Meuse, dans le prolongement d'une

Localement, l'embroussaillage de landes, fagnes et pelouses semi-naturelles peut jouer un rôle, tout comme l'abondance des faisans, des chats et de prédateurs anthropophiles.

Hôte des prés et des lisières, l'Orvet paie cependant un assez lourd tribut à la mécanisation et à l'intensification des pratiques de fauche.



© J.-P. Jacob

LE LÉZARD VIVIPARE, LACERTA VIVIPARA

Identification

Notre lézard « commun » est de taille moyenne (adultes 13-17 cm dont 8-11 pour la queue) et de couleur assez variable mais souvent de fond brun marqué de taches noires et de petites taches ou stries blanches. La ligne blanche discontinue au milieu du dos est fréquente, comme les petites taches blanches des côtés du dos et des flancs qui signalent les mâles. Les petits jeunes (4-5 cm en août) sont typiques : très foncés, ils paraissent brun chocolat uniforme.

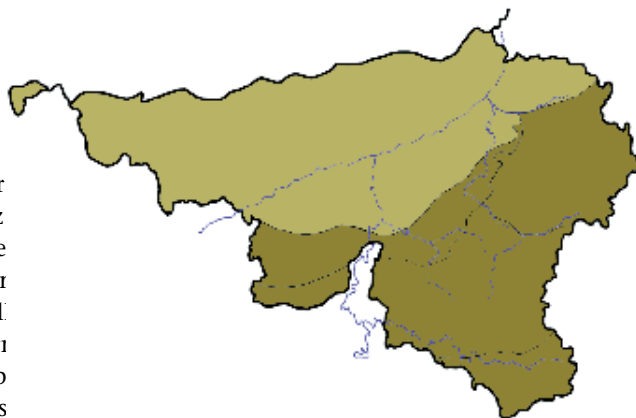
Milieux

Les milieux occupés sont variés mais caractérisés par l'hygrophilie de l'espèce. Les fagnes, des landes humides, les

prés frais non améliorés, les lisières, les clairières et les coupes forestières avec quelque fraîcheur une strate herbacée assez loppée, sans être dense habitats les plus fréquents : jardins gérés, friches, d'anciennes carrières aussi. Comme pour les autres lézards, les invertébrés sont l'essentiel de son régime alimentaire.

Distribution

Le Lézard vivipare occupe une vaste aire couvrant le nord et les latitudes moyennes d'Eurasie. Vers le sud, son aire devient discontinue dès le sud de la Bretagne et de la Seine. En Belgique, sa répartition est devenue très irrégulière en Flandre et il en est maintenant



de même en Moyenne Belgique. Des régions comme la Hesbaye semblent presque désertées et l'espèce ne subsiste que sous la forme de petites populations, peut-être isolées, dans le Brabant. À partir de la Sambre et de la Meuse, sa répartition devient plus régulière, quoique sans abondance dans le Pays de Herve, la Thudinie et une partie du Condroz. Les pertes d'habitats sont une cause majeure de déclin. Les fauches rases qui touchent des lisières, dont celles de bords de routes et chemins, sont un facteur de pertes.



© J.-P. Jacob

Le Lézard vivipare fréquente les zones de fagnes et de landes mais aussi les lisières et clairières forestières aux milieux frais. Dans les quelques rares lambeaux de landes du sud de notre pays, il partage son habitat avec la Couleuvre coronelle et le rare Lézard des souches.



Le Lézard vivipare présente régulièrement une livrée brune marquée de taches noires voire de stries blanches. Mâle et femelle se distinguent par l'absence ou la présence de taches blanches sur le dos et les flancs. Son déclin dans notre pays est avant tout la conséquence de pertes d'habitats, comme la plupart de nos reptiles et amphibiens d'ailleurs.



© M. Paquay

LE LÉZARD DES SOUCHES OU LÉZARD AGILE, *LACERTA AGILIS*

Identification

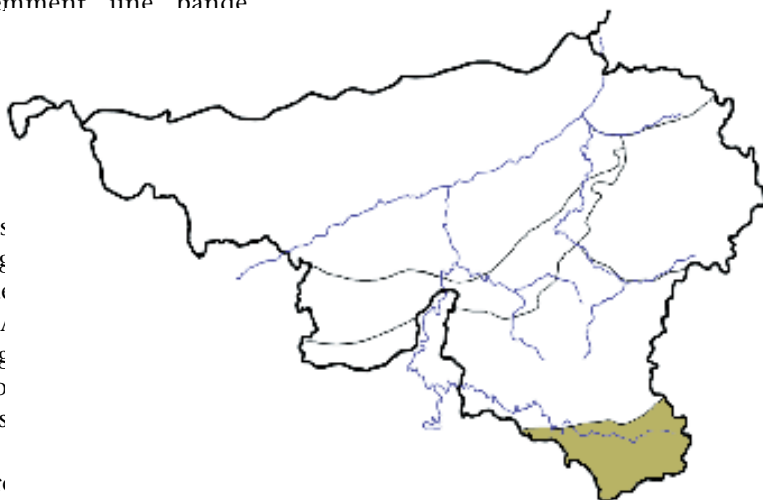
Seul lézard « vert » de notre faune, le Lézard des souches est le plus grand et le plus trapu de nos trois espèces (longueur totale max. : 22,5 cm). Sa tête est courte et convexe, son museau obtus et son cou large ; son corps, peu élancé, n'est pas déprimé ; ses pattes sont courtes. La coloration verte est propre aux mâles adultes ; elle est plus intense en période de reproduction. La femelle présente une teinte générale brune. Chez les deux sexes, le dos montre fréquemment une bande sombre (avec des taches plus foncées) ou une série de marques sombres et irrégulières encadrée par des bandes claires et unies. Sur le dos, une fine ligne blanche est fréquente, souvent absente en général. Les ocelles blanchâtres, bordés de noir, sont des caractéristiques. Très clairs, les jeunes ont le corps et la queue constellés d'ocelles blancs cernés de noir. Ils se distinguent donc facilement des jeunes de Lézards vivipare et des murailles.

Milieux

Le Lézard des souches est héliophile et xérophile : il se rencontre donc dans des milieux ensoleillés et relativement secs. Une plasticité écologique assez importante lui permet toutefois de s'adapter à des habitats diversifiés : landes à bruyère, pelouses sur sable, pelouses calcaires, carrières, friches, anciens ballasts de voies ferrées, ... Le seul grand site qui l'héberge encore est le domaine militaire de Lagland (Arlon) où subsistent d'importantes landes à callune.

Distribution

Le Lézard des souches occupe une vaste aire de type continental qui s'étend de la France et du sud de l'Angleterre jusqu'en Asie centrale. En Belgique, il a disparu de Campine et ne subsiste apparemment qu'en Lorraine où sa situation est critique par suite de la raréfaction des habitats disponibles, de l'isolement de très petites populations et de prélèvements dus à des terrariophiles.



© O. Matgen

Ce jeune Lézard des souches, maculé d'ocelles blancs cernés de noir, se distingue facilement des jeunes des deux espèces cousines, le Lézard vivipare et des murailles.

Le plus imposant de nos trois espèces indigènes, le Lézard des souches est aussi le plus menacé suite à la raréfaction de ses habitats. L'animal présente généralement une teinte brune marquée, sur le dos, d'une bande sombre encadrée de deux bandes claires. La livrée brune de la femelle et la coloration verte sur le dessous du mâle aident à distinguer les deux sexes. Les ocelles blanchâtres bordés de brun ou de noir sont des plus caractéristiques.



© M. Paquay



© O. Matgen



LE LÉZARD DES MURAILLES, *PODARCIS MURALIS*

Identification

Vif et curieux, ce lézard se montre davantage que les deux autres espèces (son habitat le rend aussi plus visible). Sa silhouette est plus élancée avec la tête allongée, le cou distinct, le corps mince, la longue queue effilée et des pattes fines à très longs doigts. Chez les jeunes, une série de taches claires marquent les côtés de la queue. Souvent, l'espèce montre sur les côtés de la tête et les flancs une bande sombre entourée de deux bandes claires mais jamais les ocelles clairs du Lézard des souches.

Milieux

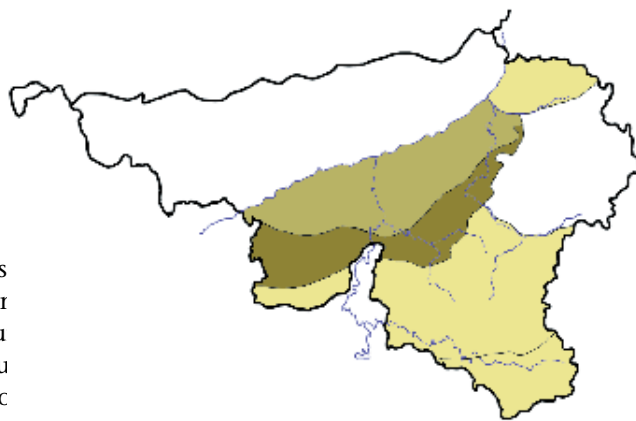
Ce lézard est inféodé à des milieux pierreux ensoleillés dont il ne s'éloigne guère (vieux murs, ruines, pentes et éboulis de carrières, etc.). Dans certaines régions dépourvues de rochers (Lorraine), son aire est anthropique car il a progressé avec le déve-

loppement des villages et des voies de communication.

Distribution

Le Lézard des murailles Belgique la limite septentrionale de son aire de répartition qu'une grande partie de l'Europe du nord et centrale. Le point le plus septentrional atteint par ce lézard des pierres est la Montagne Saint-Pierre (Belgique et Pays-Bas). En Wallonie, il est répandu dans les vallées de la Meuse et de ses affluents, là où existent des affleurements rocheux et où des artefacts (carrières, bâtiments industriels, ballasts) lui offrent des possibilités de s'installer.

Seules quelques stations se trouvent en Ardenne (Hérou, région de La Roche, Bouillon). Il est également présent dans le sud-ouest de la Gaume et en haute Sambre, dans des zones industrielles limitrophes de la frontière française. Les populations des murs et d'autres artefacts sont vulnérables face aux réaménagements de tous types.



Les anciennes carrières abritent d'importantes populations de Lézard des murailles mais constituent également des biotopes intéressants pour d'autres espèces animales et végétales.

Sûrement le mieux connu de nos trois espèces, le Lézard des murailles se rencontre le plus souvent sur les rochers, murs, éboulis et autres milieux pierreux où il se chauffe au soleil. Le mâle de l'espèce arbore une livrée beaucoup plus tachetée que la femelle.



LA COULEUVRE À COLLIER, NATRIX NATRIX

Identification

Le demi collier blanc-jaune et noir de la nuque est typique. Ce serpent est souvent gris à brun avec quelques petites taches noires éparses. C'est notre plus grande espèce (mâles max. 90 cm, femelles 120 cm). Les jeunes (14-22 cm) sont très sombres avec la tête presque noire, mais possèdent déjà le demi collier propre à l'espèce. Cette couleuvre plonge et nage avec agilité (les vipères vont aussi à l'eau mais pas les coronelles).

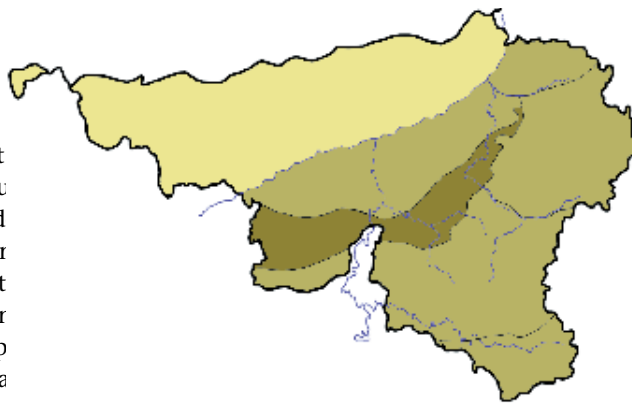
Milieux

Grande consommatrice d'amphibiens, la Couleuvre à collier est liée à la plus ou moins grande proximité de zones humides, en particulier dans le cas des jeunes. Les adultes s'éloignent davantage de l'eau et capturent aussi plus souvent des micromammifères, voire d'autres proies. Ce prédateur diurne a cependant besoin de places ensoleillées pour atteindre une température corporelle suffisante (32-35°C) avant de pouvoir chasser efficacement dans l'eau. Les pontes de 10-40 œufs sont déposées dans des substrats meubles et frais, se réchauffant bien. Ceci explique l'attraction pour des tas de compost ou des fumiers dans lesquels plusieurs femelles peuvent pondre au même endroit, ce qui peut donner d'impressionnants « nœuds » de couleuvreux à l'éclosion.

Distribution

La Couleuvre à collier occupe la presque totalité de l'Europe, y compris les massifs montagneux. Elle se raréfie cependant dans plusieurs régions et, en Flandre, est devenue très rare et locale (Campine). Il en va de même en Wallonie au nord du sillon formé par la Sambre et la Meuse. Cette couleuvre

est en revanche assez répandue plus au sud, avec quelques zones d'abondance assez élevée. Elle reste cependant nombreuse dans plusieurs de Lorraine, d'Ardennes, de Condroz. Elle manque dans certains massifs fortement région d'agriculture intensive régresser, à la suite de ses p (pollution, pertes d'habitation des charges en poissons, ...).



© H. de Wavrin

Le demicollier blanc-jaune et noir caractérise à coup sûr la Couleuvre à collier, notre plus grand reptile. Grande consommatrice d'amphibiens, elle est très habile dans le milieu aquatique mais consomme également nombre de micromammifères et d'autres proies.



© J.-P. Jacob

Les mares et étangs sont aussi d'intéressants sites pour la Couleuvre à collier puisque cette espèce se met fréquemment à l'eau pour chasser les amphibiens.



© M. Paquay

La jeune Couleuvre à collier, malgré sa petite taille – cet individu tient sans problème dans la paume d'une main – est de couleur très foncée, presque noire, et possède déjà le demi-collier caractéristique de son espèce.

LA COULEUVRE CORONELLE OU CORONELLE LISSE, *CORONELLA* *AUSTRIACA*

Identification

La Coronelle est un petit serpent (50-70 cm) brun, dont le dos et les flancs sont plus ou moins marqués de taches sombres qui peuvent dessiner une forme d'échelle. La tête arrondie, la pupille ronde et le trait sombre qui va du museau à la nuque en traversant l'œil sont d'autres critères, comme la forme des marques sombres en forme de V évasé bordant la nuque.



© M. Paquay

Milieux

Cette espèce diurne plutôt indolente occupe des lisières ensoleillées et des milieux secs (landes, pelouses calcaires, friches thermophiles, ballasts de voies ferrées, anciennes carrières), c'est-à-dire des habitats occupés par les lézards qui constituent en principe ses proies les plus fréquentes. Dans nos régions, comme aux Pays-Bas, la prédation de la Coronelle s'exercerait toutefois davantage vis-à-vis de micro-mammifères.

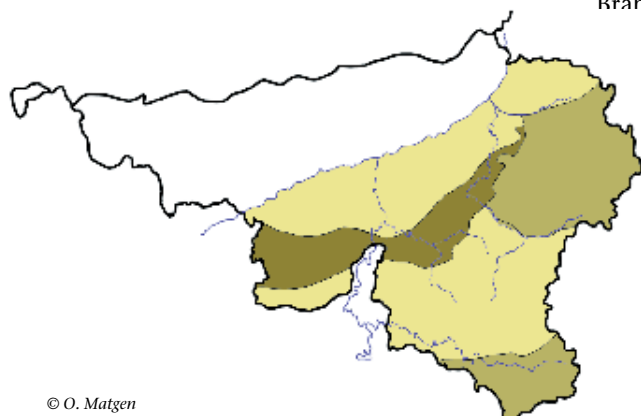


© M. Paquay

Distribution

La Coronelle occupe une grande partie de l'Europe, dans la zone des forêts feuillues et mixtes. D'une gran-

de rareté en Flandre (Campine et Brabant), elle a sans doute disparu de Moyenne-Belgique et régresse dans une grande partie du sud de la Wallonie. Elle est souvent rare, ne donnant lieu qu'à des visions épisodiques. Quelques lieux privilégiés ébergent cependant des populations plus substantielles, par exemple la vallée du Bocq. L'espèce est menacée par la raréfaction de ses proies, par la faible densité de ses populations et par les pertes d'habitats. Elle reste en butte à des destructions aveugles, comme tous les serpents, et avec la circonstance aggravante de sa ressemblance avec la vipère.



© O. Matgen



Bien moins connue que sa cousine, la Couleuvre coronelle arbore une livrée brune dont les flancs sont plus ou moins marqués de taches sombres. L'examen de sa tête permet de la différencier à coup sûr de la Vipère péliade. Tout comme sa cousine à collier, la coronelle a une tête arrondie avec de grandes écailles en plaques et une pupille arrondie mais arbore, en plus, une ligne sombre qui s'étend du museau à la nuque, en traversant l'œil.

LA VIPÈRE PÉLIADE OU VIPÈRE BÉRUS, *VIPERA BERUS*

Identification

Le dessin dorsal en zigzag noir ou brunâtre, le corps épais se rétrécissant brusquement au niveau de la queue distinguent d'emblée ce petit serpent (45-65 cm). La pupille verticale (ronde chez les couleuvres), le museau carré (arrondi chez les couleuvres), le X noir très net à l'arrière de la tête (tache plus évasée en forme de U ou V chez la Coronelle) et les écailles de la tête permettent d'affiner l'identification.

Plusieurs fois au cours de son existence, le reptile entame une mue et se débarasse alors d'une couche de cellules mortes qui se détache de la nouvelle peau.



© M. Paquay



Moins exigeante en chaleur que les autres vipères, la péliade occupe souvent des zones humides et fraîches comme les marais, tourbières et prés humides. Elle n'hésite pas non plus à se mettre à l'eau en cas de besoin.

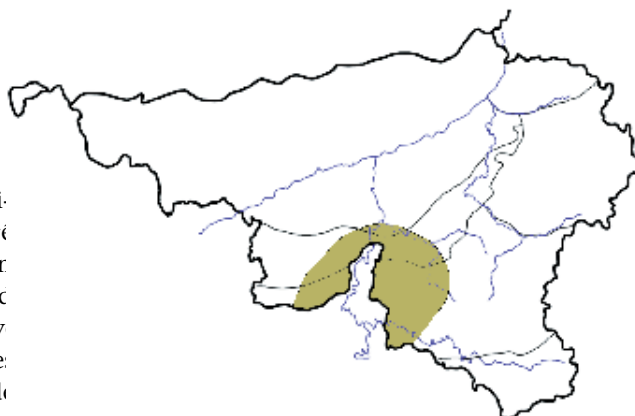
© M. Paquay

Milieux

Espèce de lisière aux exigences thermiques moindres que d'autres vipères, elle occupe souvent des zones assez humides et fraîches (prés humides, marais, tourbières), ce qui ne l'empêche pas d'avoir besoin de lieux ensoleillés et abrités du vent. Elle fréquente quelques artefacts comme les bords de routes, les bords de voies ferrées et les carrières. Les lieux d'hivernage sont en général secs que les territoires de chasse en été.

Distribution

Avec le Lézard vivipare, la Vipère péliade occupe une vaste aire dans la



Forêt Wallonne n° 42
froides d'Eurasie. Les populations de Flandre (quelques sites campinois) et de Wallonie se situent donc dans le sud de l'aire de répartition actuelle. Plus au sud, la compétition avec la Vipère aspic (*Vipera aspis*) limite probablement sa répartition. Dans nos régions, la Vipère péliade n'occupe qu'une zone très limitée qui va de l'Entre-Sambre-et-Meuse à l'ouest de l'Ardenne. Cette aire se contracte et l'espèce n'est nulle part commune. Il n'y a plus de données récentes dans la région de Namur et, malgré les certitudes d'aucuns, il n'existe pas de vipères dans d'autres régions. Cette espèce est sensible aux modifications paysagères et aux pertes d'habitats (landes, tourbières, ...), entre autres par le biais des enrénements.

La pupille verticale, le museau carré, le X noir très net à l'arrière de la tête, et le motif dorsal noir en zig-zag permettent de différencier la Vipère péliade de la Couleuvre coronelle.



© M. Paquay